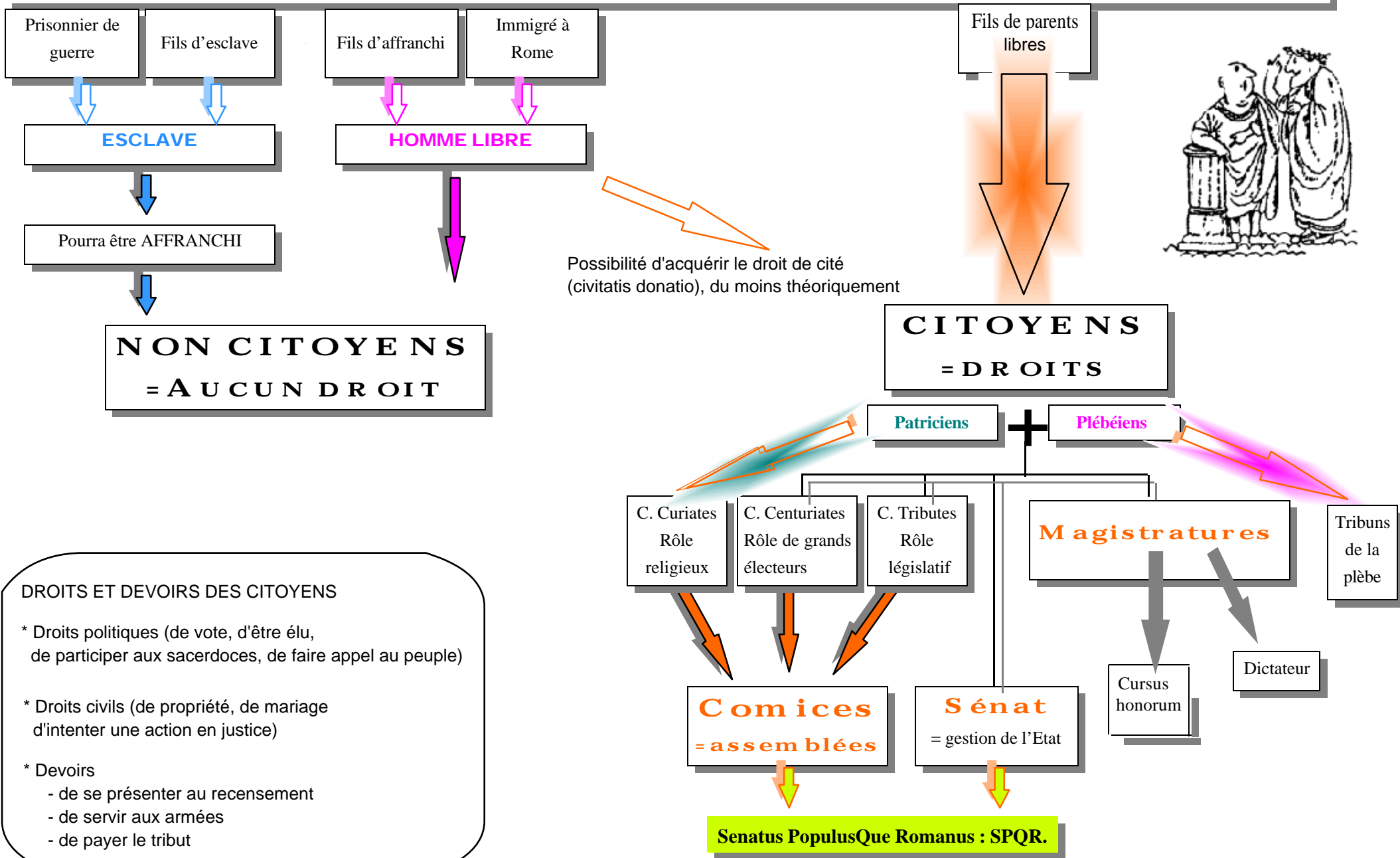


# La Citoyenneté à Rome sous la République.



**DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS**

- \* Droits politiques (de vote, d'être élu, de participer aux sacerdoces, de faire appel au peuple)
- \* Droits civils (de propriété, de mariage d'intenter une action en justice)
- \* Devoirs
  - de se présenter au recensement
  - de servir aux armées
  - de payer le tribut

# La Citoyenneté à Rome sous la République.

## Le Cursus Honorum

### Quaestor, oris, m

Questeur :  
âgé de 25 ou 30 ans.  
Gère les finances.  
20 postes, tous les ans

### Aedil is, is, m

Edile :  
âgé de 30 à 37 ans  
Gère la ville de Rome :  
voirie, eau, police,  
fêtes publiques...  
4 postes, tous les ans

### Praetor, oris, m

Préteur :  
âgé de 35 à 40 ans  
Gère la justice.  
6 postes, tous les ans

### Consul, -ul is, m

Consul :  
âgé de 40 ans  
Chef du pouvoir exécutif.  
Chef des armées.  
2 postes, tous les ans

### Censor, oris, m

Censeur :  
Sénateur expérimenté.  
Établit le cens, liste des citoyens et des sénateurs.  
2 postes tous les 5 ans.

### Propraetor, oris, m,

### Proconsul, -ul is, m

Propréteur / Proconsul :  
Avoir été magistrat depuis 5 ans  
Commande une province.

### Pl ebi s Tribunus, i, m

Tribuns de la plèbe :  
âgé de 30 ans  
Obligatoirement plébéiens.  
Convoquent les Conciles Plébéiens.  
Convoquent les Comices Tributes.  
Droit de veto et inviolabilité.  
10 postes, tous les ans

## Cas particuliers



### Dictator, oris, m

Dictateur :  
Avoir été consul  
Pleins pouvoirs.  
Assisté d'un maître de cavalerie.  
1 poste pour SIX mois  
**reconductible**